

## Conditions d'utilisation de Swisscom Sign Integration API

### 1 Champ d'application

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à la relation entre l'intégrateur de l'API (client) basé en Suisse, dans l'Union européenne (UE) ou dans la Principauté du Liechtenstein (organisation disposant d'un numéro d'identification d'entreprise, telle qu'une société anonyme ou une entité administrative) et Swisscom (Suisse) SA, Alte Tiefenaustrasse 6, Worblaufen, Suisse, numéro d'entreprise CHE-101.654.423 (ci-après dénommée «Swisscom»), pour l'utilisation de Swisscom Sign Integration API («API»).

La représentante ou le représentant du client confirme

- être pleinement habilité à conclure le contrat de la manière prévue au présent pour le client au nom duquel elle ou il agit, et
- souhaiter conclure le contrat au nom du client de manière contraignante, et
- connaître les droits et obligations prévus dans les présentes conditions d'utilisation, les accepter et s'engager à respecter toutes les obligations.

### 2 Fonctionnement de Swisscom Sign API

Swisscom Sign est une plateforme qui permet d'apposer des signatures électroniques sur des fichiers PDF. Elle prend en charge les signatures électroniques simples (visa avec horodatage) mais aussi les signatures électroniques avancées et qualifiées, au choix selon la législation suisse ou celle de l'UE (conformément aux directives de certification de Swisscom et de Swisscom IT Services Finance S.E.).

L'API est une interface technique qui permet d'intégrer Swisscom Sign dans les systèmes du client et d'accorder aux utilisatrices et utilisateurs dans les pays autorisés un accès aux fonctions de Swisscom Sign.

Le client peut intégrer l'API dans ses propres systèmes sans frais de licence. L'utilisation des fonctions et services fournis par l'API génère des coûts qui, selon le modèle, sont facturés directement au client, à l'utilisateur ou à son organisation.

L'utilisation de l'API nécessite des données d'accès («Credentials») spécifiques à l'organisation. La transmission des Credentials à des tiers non autorisés est expressément interdite et peut entraîner l'exclusion immédiate de l'utilisation.

### 3 Disponibilité

Swisscom s'efforce de mettre l'API à disposition sans interruption, sans toutefois en garantir la disponibilité permanente. Swisscom peut limiter temporairement la disponibilité si cela s'avère nécessaire par exemple pour faire face à des limites de capacité, pour des raisons de sécurité ou d'intégrité des serveurs ou pour effectuer des actions de maintenance ou de réparation techniques, et si cela sert à garantir ou améliorer la fourniture des prestations (travaux de maintenance). Ce faisant, Swisscom s'efforce de prendre en compte les intérêts des utilisatrices et utilisateurs de l'API et de Swisscom Sign.

### 4 Devoirs et obligations du client

L'API doit faire l'objet de maintenances régulières. Les erreurs, pannes, incidents de sécurité, soupçons d'abus et autres événements similaires en lien avec l'utilisation de l'API doivent être immédiatement annoncés à Swisscom, et les mises à jour éventuelles doivent être effectuées. L'API permet au client d'intégrer la plateforme Swisscom Sign dans ses systèmes et de donner les moyens à ses utilisatrices et utilisateurs de signer électroniquement des fichiers PDF. Le client est seul responsable de la mise en œuvre technique et du bon fonctionnement des systèmes clients. Le client assume la responsabilité de la sécurité, de la protection et de la légalité des données qu'il transmet et traite.

Les demandes d'assistance des utilisateurs concernant des problèmes avec un système client, p. ex. problèmes de dépôt et de téléchargement de fichiers PDF, sont à traiter par le client et ne relèvent pas de la responsabilité de Swisscom.

Le client veille à ce que ses systèmes soient efficacement protégés contre les malwares, le piratage, l'hameçonnage, les attaques Denial of Service et autres menaces conformément aux meilleures pratiques en vigueur, et résout immédiatement les failles de sécurité sur ses systèmes. Il prend notamment des mesures pour garantir la sécurité des systèmes de ses propres utilisatrices et utilisateurs.

### 5 Délimitation

L'API régit exclusivement les interfaces avec le service de signature de Swisscom (Swisscom Sign). Le service Swisscom Sign fait l'objet de contrats séparés. La fourniture des prestations Swisscom Sign, y compris la disponibilité, n'est pas soumise aux présentes conditions d'utilisation.

### 6 Propriété intellectuelle

Swisscom accorde au client, pour son propre compte, le droit non transférable et non exclusif, limité à la durée du présent contrat, d'utiliser l'API conformément au point 2.

Tous les droits afférents à la propriété intellectuelle existante ou formée lors de l'exécution du contrat (droits d'auteur, droits de brevet, droits des marques, etc.) concernant les prestations de Swisscom restent à Swisscom ou au tiers autorisé. Aucune des deux parties n'est soumise à des restrictions quant à l'exploitation ultérieure et à toute autre utilisation de ladite propriété intellectuelle et n'a aucune obligation envers le client. Dans la mesure où les parties ont créé conjointement une propriété intellectuelle, elles s'accordent mutuellement le droit permanent d'utiliser et d'exploiter lesdits droits de manière indépendante et sans restriction, dans le respect de l'obligation de confidentialité. Le client ne jouit d'aucun droit sur le code source et n'est pas autorisé à utiliser ce dernier, à se le procurer ou à avoir recours au reverse engineering.



# swisscom

Chaque partie reconnaît l'existence de la propriété intellectuelle de l'autre partie et de tout tiers éventuel et s'engage à ne rien entreprendre qui puisse en compromettre la valeur. Elle empêchera, dans la mesure de ses possibilités, toute utilisation non autorisée.

Swisscom garantit que ses prestations ne violent aucun droit de protection appartenant à des tiers en Suisse (ci-après «droits de protection»).

Si un tiers tente d'empêcher le client d'utiliser les prestations de Swisscom prévues par contrat conformément aux présentes conditions d'utilisation en invoquant des droits de protection prétendument supérieurs, le client en informe Swisscom par écrit sous un délai de cinq jours calendaires. Sous réserve d'une notification dans les délais et d'une assistance raisonnable de la part du client, Swisscom, à sa seule discrétion et à ses frais, modifiera ses prestations (y compris les logiciels) de sorte qu'elles ne violent pas (ou plus) les droits de protection du tiers tout en remplissant toutes les exigences contractuelles essentielles. Swisscom peut également résilier le contrat de manière extraordinaire. Le client dispose d'un droit de résiliation correspondant si l'API adaptée par Swisscom n'est pas acceptable pour lui. Dans les deux cas, le client peut prétendre à des dommages-intérêts dans le cadre de la limitation de responsabilité prévue au point 7 des présentes conditions d'utilisation.

Si le tiers intente une action en justice contre le client, ce dernier confie à Swisscom le contrôle exclusif de la gestion du procès et prend toutes les mesures nécessaires à cet effet, dans la mesure où cela est autorisé et possible selon les règles de procédure applicables. Dans ces conditions, les frais de procédure (y compris les frais d'avocat raisonnables) et les demandes de dommages-intérêts du tiers autorisé (y compris les frais de procédure et les dépens) qui sont imputables à une telle prétention et qui sont définitivement imposés au client dans le cadre d'une telle procédure ou d'un règlement approuvé par Swisscom sont considérés comme des dommages directs du client. Pour le reste, le point 7 des présentes conditions d'utilisation s'applique.

## 7 Diligence et responsabilité

Swisscom met en œuvre des mesures de sécurité conformes à l'état actuel des connaissances dans ce domaine. Il est pris acte du fait que, malgré tous les efforts déployés par Swisscom et le recours à des technologies et normes de sécurité modernes, la sécurité absolue et la continuité totale du fonctionnement de Swisscom Sign ne peuvent être garanties.

En cas d'inobservation du contrat, Swisscom est responsable des dégâts avérés si elle ne prouve pas l'absence de faute de sa part. La responsabilité pour les dommages causés par une négligence légère est exclue.

## 8 Modifications de Swisscom Sign API

Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions d'utilisation. La

version publiée sur le site web [sign.swisscom.com](http://sign.swisscom.com) s'applique.

## 9 Durée et fin

Swisscom est autorisée à résilier à tout moment l'API sans justification. Le client peut à tout moment renoncer à l'utilisation de l'API.

## 10 Droit applicable et for

Toutes les relations juridiques liées aux présentes conditions d'utilisation sont soumises au droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois prévues par le droit international privé.

En cas de conflit, Swisscom s'efforce de trouver une solution à l'amiable. Sous réserve de juridictions obligatoires, le for est au siège de Swisscom à Berne en Suisse.